

Le Burkina Faso : Vulnérabilités et risques de turbulences

Par **Michel Luntumbue**

17 septembre 2013

Résumé

Le Burkina Faso constitue un modèle singulier de relative stabilité, de dépendance et d'influence dans sa sous-région. Son enclavement géographique et son interdépendance avec ses voisins éclairent l'ambition du Burkina Faso à jouer un rôle influent dans la diplomatie sous-régionale ainsi que l'implication croissante marquante du pays dans la médiation des crises politiques survenues notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Togo, et au Mali. Le pays est particulièrement tributaire des échanges interrégionaux pour ses débouchés économiques. Épargné jusqu'ici par les épisodes d'instabilité qui ont accompagné le retour au multipartisme en Afrique subsaharienne, dans la décennie des années 1990, le Burkina Faso pourrait connaître une alternance chahutée à l'échéance de 2015, date de la fin du mandat légal du président Compaoré, au pouvoir depuis 1987.

Mots clés : AQMI, Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, CEDEAO, Côte d'Ivoire, Mali, MISMA, MUJAO, Sahel.

Abstract

Burkina Faso: vulnerabilities and risks of turbulences

Burkina Faso is a singular model of relative stability, dependence and influence in its sub-region. Its geographical landlockedness and its interdependence with its neighbors enlighten the ambition of Burkina Faso to play an influential role in regional diplomacy as well as the prominent involvement of the country in mediating political crises particularly in Côte d'Ivoire, Guinea, Togo, and Mali. Burkina Faso is particularly dependent on inter-regional trade for its economic opportunities. So far spared by the episodes of instability that accompanied the return to multiparty politics in sub-Saharan Africa in the decade of the 90s, the country could face a turbulent alternation in 2015, when the mandate of President Compaoré, who has been in power since 1987 ends.

Keywords : AFISMA, AQIM, West Africa, Burkina Faso, ECOWAS, Côte d'Ivoire, Mali, MUJAO, Sahel.

Citation : LUNTUMBUE Michel, *Burkina Faso : vulnérabilités et risques de turbulences*, Note d'Analyse du GRIP, 17 septembre 2013, Bruxelles.

URL : <http://www.grip.org/fr/node/1060>



Introduction

Enclavé entre les confins désertiques et les pays côtiers de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Burkina Faso s'étend sur une superficie de 274 000 km². Limitrophe de six pays ouest-africains, le pays est bordé au Nord par le Mali, avec lequel il partage 1 000 km de frontière commune, au Sud par la Côte d'Ivoire (584 km de frontière), le Ghana (549 km de frontière), le Togo (126 km de frontière), le Bénin (306 km de frontière), et enfin à l'Est par le Niger (628 km de frontière)¹. Aussi, le Burkina Faso est particulièrement dépendant du commerce interrégional et des réseaux de communication qui relient son territoire aux ports d'Abidjan (Côte d'Ivoire), de Cotonou (Bénin), de Lomé (Togo) et de Tema (Ghana)².

Le Burkina Faso partage par ailleurs une longue tradition migratoire avec ses voisins, liée notamment au besoin en main-d'œuvre dans le secteur agricole des pays comme la Côte-d'Ivoire (exploitations de cacao). Il y aurait ainsi entre 2 et 3 millions de ressortissants burkinabés résidant et travaillant en Côte d'Ivoire, parmi lesquels les immigrants de deuxième ou de troisième génération³. Les transferts de fonds de ces migrants vers leur pays d'origine sont estimés par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à plusieurs dizaines de milliards de francs CFA chaque année⁴. Selon une étude de la BCEAO sur les transferts de fonds des travailleurs migrants dans la sous-région, une part substantielle des ressources reçues par le Burkina provient d'Afrique (46,9%), particulièrement des pays de l'UEMOA⁵ (39,2%) et plus singulièrement de la Côte d'Ivoire (30,9%)⁶.

Cette interdépendance, ainsi que l'ambition d'exercer une influence dans la diplomatie sous-régionale, éclairent l'implication marquante du Burkina Faso dans la médiation des crises politiques survenues en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Togo ou plus récemment au Mali. En effet, si le Burkina Faso appartient géographiquement à l'espace sahélien, sa position charnière au cœur de la zone CEDEAO, l'inscrit à la croisée de différents complexes régionaux de sécurité⁷, dont celui de la sous-région du fleuve Mano avec laquelle il est également contigu⁸.

1. CIA-World factbook : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/uv.html>

2. African economic outlook : <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/burkina-faso/>

3. West Africa Gateway : <http://www.portailouestafrique.org/west-africa/country-profiles/burkina-faso>

4. P. Airault, « Burkina Faso - Côte d'Ivoire : l'union retrouvée », *Jeune Afrique*, 12 mars 2012.

<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2668p078-079.xml0/diplomatie-petrole-cooperation-migrationburkina-faso-cote-d-ivoire-l-union-retrouvee.html>

5. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) regroupe huit pays d'Afrique de l'Ouest dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

6. Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de L'UEMOA mai 2013. <http://www.bceao.int/Synthese-des-resultats-des.html>

7. La notion de « complexe régional de sécurité », forgée par le politologue Barry Buzan, renvoie à l'idée d'une interconnexion entre un groupe d'États, dont les préoccupations sécuritaires sont si liées qu'elles ne peuvent être appréhendées isolément les unes des autres. Voir Sihem Djebbi, « Les complexes régionaux de sécurité », *Fiche de l'Irsem* n° 5, mai 2010, p. 1-2. <http://www.irsem.defense.gouv.fr/spip.php?article74>

8. L'Union du fleuve Mano est le regroupement de quatre pays d'Afrique de l'Ouest à des fins de coopération et d'intégration régionale. Créée en 1973 par le Liberia et la Sierra Leone, l'Union a été rejointe par la Guinée en 1980, et par la Côte d'Ivoire en 1984.

Depuis les années 1990, le Burkina Faso a ainsi été impliqué, directement ou indirectement, dans les différents conflits qui ont touché l’Afrique de l’Ouest – au Liberia, en Sierra Leone et en Côte d’Ivoire notamment –, en devenant une plaque tournante des trafics d’armes légères et de petit calibre et de pierres précieuses liés à ces conflits⁹.

Sur le plan économique, le Burkina Faso est un pays à faible revenu, doté de peu de ressources naturelles. En dépit de perspectives favorables, stimulées par une croissance soutenue au cours de ces dix dernières années¹⁰ – et portée notamment par l’essor du secteur minier (aurifère plus particulièrement) ainsi que l’embellie des cours mondiaux du coton – l’économie burkinabée reste peu diversifiée et largement fondée sur le secteur agricole (coton, élevage, cultures vivrières). La grande majorité des 17 millions de Burkinabés (près de 90%) vit de l’agriculture de subsistance, mais celle-ci reste particulièrement vulnérable aux aléas climatiques et est soumise à une pression démographique (3,1 %), parmi les plus élevées de la sous-région¹¹. La croissance démographique constitue l’un des risques majeurs de dégradation de l’environnement dans un contexte d’aléas climatiques récurrents.

Enfin, au printemps 2011, le Burkina Faso a connu la plus grave crise sociale de son histoire récente. Une situation qui témoigne de la fragilité d’un contexte sociopolitique marqué par l’usure d’une gouvernance sans alternance, mais surtout par une croissance économique inégalitaire et ses corollaires, le sous-emploi des jeunes – au sein desquels les moins de trente ans représentent près de 65% de la population du pays –, et la faible rémunération des travailleurs notamment en milieu rural¹².

La présente note résume les principaux risques sociopolitiques qu’encourt le Burkina d’ici à l’échéance 2015, date de la fin du mandat légal du président Compaoré, au pouvoir depuis 1987. Ces risques peuvent se décliner sous deux aspects :

- Sur le plan externe, les menaces et risques sécuritaires induits par un environnement régional instable et notamment par les contrecoups de la crise au Mali.
- Et sur le plan interne, les rebonds de la crise sociale de 2011, causés par la rupture du consensus institutionnel et par une gouvernance sclérosée.

Ces facteurs, conjugués au contexte de crise sécuritaire qui affecte la zone sahélienne, pourraient à terme affecter l’équilibre interne du Burkina Faso, ainsi que son rôle stabilisateur dans la sous-région.

9. J. Ncube, « La part d’ombre de Blaise Compaoré », *Slate Afrique*, 20 avril 2011.

<http://www.slateafrique.com/1539/part-d-ombre-de-blaise-compaore>

10. *African economic outlook* : <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/>

11. *CIA World fact books* : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/uv.html>

12. *African economic outlook*: <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso>

1. Le Burkina Faso dans la dynamique sécuritaire sous-régionale

1.1. Vulnérabilité géographique et risques transfrontaliers



Le Burkina Faso entouré de ses voisins (source : Geology.com)

En raison de sa contiguïté géographique et de la longueur de ses frontières avec le Mali et le Niger, le Burkina Faso figure parmi les pays les plus exposés aux contrecoups de la crise sécuritaire qui affecte l'espace sahélo-saharien depuis le printemps 2012¹³.

L'intervention française de janvier 2013 a écarté, dans l'immédiat, la menace des groupes djihadistes qui occupaient le nord du Mali depuis le premier semestre 2012.¹⁴ Cependant, le risque persiste que des éléments résiduels d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) se réfugient au Burkina Faso, à partir du Mali et du Niger, pour y établir des bases opérationnelles¹⁵.

À la suite de l'intervention militaire française au Mali, le Burkina Faso a mobilisé un contingent de quelque 500 soldats en contribution à la force de la CEDEAO déployée dans le pays¹⁶. Cette participation à la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), s'est accompagnée de craintes de représailles contre le Burkina Faso, à l'image des actions qui ont ciblé par la suite l'Algérie et le Niger, respectivement en janvier et mai 2013¹⁷.

13. Pour rappel, à la faveur de la crise libyenne au printemps 2011, des auxiliaires touaregs de l'armée de Mouammar Kadhafi, de retour de Libye et renforcés d'armements issus des arsenaux libyens, avaient pris le contrôle et proclamé l'indépendance des régions du nord du Mali au premier trimestre 2012, avant d'être évincés par une coalition hétéroclite d'islamistes visant un dessein régional. Voir Julia Dufour, « Groupes armés au nord-Mali : état des lieux », Note d'Analyse du GRIP, 6 juillet 2012, Bruxelles. <http://www.grip.org/fr/node/85>

14. Bernard Adam, « Mali : de l'intervention militaire française à la reconstruction de l'État », Les Rapports du GRIP, 1^{er} mars 2013. <http://www.grip.org/fr/node/823>

15. Déclaration du Rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'Homme dans la lutte antiterroriste, 12 avril 2013. <http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=13227&LangID=F>

16. Initialement annoncé second semestre 2013, ce déploiement a été anticipé suite à l'offensive des groupes djihadistes vers le sud du Mali et la prise de la ville de Konna. Voir Ursula Soares, « Mali : les islamistes sont entrés dans Konna », RFI, 10 janvier 2013. <http://www.rfi.fr/afrique/20130110-mali-islamistes-konna-mopti-front-nord>

17. RFI, Mokhtar Belmokhtar rejette la responsabilité des morts d'In Amenas sur l'armée algérienne, 21 janvier 2013.

<http://www.rfi.fr/afrique/20130120-mokhtar-belmokhtar-rejette-responsabilite-morts-in-amenas-armee-algerie>

; RFI, « Niger: le Mujao revendique le double attentat et promet qu'il y en aura d'autres », 24 mai 2013.

<http://www.rfi.fr/afrique/20130524-niger-le-mujao-revendique-le-double-attentat-promet-il-y-aura-autres-sahraoui-libye-algerie-areva>

Les auteurs de la sanglante prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas, dans le sud-est algérien, et ceux des attentats perpétrés au Niger, avaient en effet réaffirmé leur intention de frapper les intérêts de tout pays impliqué dans la guerre au Mali¹⁸. Les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées à Ouagadougou, la capitale, et dans l'ensemble du pays depuis janvier 2013, bien que les autorités burkinabées semblent relativiser la menace d'une attaque terroriste externe¹⁹.

L'hypothèse d'une régionalisation du conflit, suite à l'intervention internationale au Mali, notamment sous la forme d'un afflux massif de combattants djihadistes venus d'autres pays de la région, ne s'est pas confirmée²⁰. Toutefois, celle d'un enkystement de groupes résiduels de djihadistes dans les zones moins accessibles des États voisins n'est pas à écarter. Comme l'illustre le repli, dans le maquis tunisien du Mont Chaambi, aux confins de l'Algérie, d'activistes venus notamment du Mali²¹, ainsi que les attaques perpétrées contre le Niger. Il n'est pas exclu, au regard du cas nigérien, que le territoire burkinabé ne soit ciblé à l'avenir par des actes terroristes – prises d'otages ou attentats –, visant les intérêts français dans la région. Aussi, la sécurité des frontières reste une préoccupation majeure, face aux risques d'infiltration de groupes djihadistes résiduels.

La frontière commune au Burkina et au Mali, longue de 1 000 kilomètres, n'est pas marquée en tous points par des obstacles naturels ou des délimitations artificielles aisément identifiables. Elle reste dans l'ensemble poreuse et difficile à sécuriser. Aussi, pour parer aux menaces extérieures sur ses frontières, le gouvernement burkinabé a créé une brigade de forces antiterroristes, et a positionné 1000 hommes supplémentaires (armée et gendarmerie spécialisée) dans la partie nord de la frontière avec le Mali²². Des incidents transfrontaliers limités ont été répertoriés sous forme d'incursions sporadiques d'insurgés maliens, dans le Nord ou le long des sections sud de la frontière²³. Toutefois, la partie sud de la frontière avec le Mali est particulièrement mal sécurisée, et dépend de postes frontières intermittents, de patrouilles terrestres et d'un appui limité de la Force aérienne du Burkina Faso²⁴. Enfin, les forces de sécurité burkinabées, fortes de 10 000 hommes, sont privées de quelque 2 000 effectifs actuellement engagés dans des opérations militaires au Soudan, en Guinée-Bissau et au Mali.²⁵

18. *Ibidem*. Les preneurs d'otages d'In Amenas, qui se réclamaient de Mokhtar Belmokhtar, l'un des émirs d'AQMI, ont affirmé avoir proposé de négocier la libération des otages contre la suspension de l'intervention au Mali et la libération de prisonniers. Les ravisseurs ont par ailleurs affirmé que cette attaque était préparée à l'avance mais que l'implication de l'Algérie dans la guerre au Mali, par l'ouverture de son espace aérien et la fermeture de ses frontières, aurait déterminé le choix de ce site, parmi d'autres dans la région. Le Niger a quant à lui été ciblé, selon le MUJAO, à cause de son soutien aux opérations militaires dans le nord du Mali.

19. Déclaration du Rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'Homme dans la lutte antiterroriste, 12 avril 2013, op.cit. *Ibidem*.

20. A la veille de l'intervention internationale au Mali, nombre d'analyses annonçaient une régionalisation du conflit et un scénario d'enlèvement. Voir G. Cogné, « Mali une intervention militaire qui n'est pas sans risques », *Journal du Mali*, 13 novembre 2012. <http://www.journaldumali.com/article.php?aid=5513> ; « Mali, l'intervention est-elle inéluctable ? » Débat, *Le Monde*, 25 octobre 2012. http://www.lemonde.fr/idees/ensemble/2012/10/25/mali-l-intervention-est-elle-ineluctable_1780515_3232.html

21. Isabelle Mandraud, « Au mont Chaambi, la guerre asymétrique de l'armée tunisienne contre Al-Qaïda », *Le Monde*, 17 juin 2013. http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/06/17/au-mont-chaambi-la-guerre-asymetrique-de-l-armee-tunisienne-contre-al-qaida_3431192_1466522.html

22. Déclaration du Rapporteur spécial des Nations unies, op.cit. *Ibidem* ; A. Tao, « Insécurité au sahel : le Burkina prend les devants », *Le Pays*, 11 octobre 2012. <http://www.lepays.bf/?INSECURITE-AU-SAHEL>

23. *Ibidem*.

24. *Ibidem*.

25. *Ibidem*.

1.1.1. Risques liés à la présence de personnes déplacées

Comme conséquence du conflit au Mali, le Burkina Faso accueille quelques 48 000 réfugiés maliens, installés dans les camps proches de la frontière nord, notamment dans les localités de Mentao et Ferriho, ainsi que dans la Province du Kadiogo. Les autorités de Ouagadougou ont fait état de la présence, parmi les réfugiés, d'un nombre important d'anciens combattants impliqués dans le conflit et qui sont organisés en groupes identifiables²⁶. Afin de prévenir les risques sécuritaires liés à cette présence d'anciens insurgés sur son territoire, les autorités burkinabées ont procédé au désarmement de ces combattants avant leur admission dans les camps de réfugiés et maintiennent une surveillance étroite sur ces groupes²⁷.

Cette présence, ainsi que les risques d'une infiltration de groupes plus radicaux venus du Mali restent cependant une source d'inquiétude pour la population locale²⁸. Ces tensions sont également liées à l'augmentation des prix des denrées de base, dans un contexte de sécheresse et de déficit alimentaire²⁹. Ces régions du nord du Burkina Faso, notamment la province de l'Oudalan, frontalière du Mali et du Niger, accueillait déjà, depuis 2008, des milliers de réfugiés touaregs du Mali³⁰. Afin d'éviter qu'ils n'entretiennent des liens avec les groupes rebelles opérant au Mali, et ne deviennent les relais de trafics d'armes ou de la contrebande, les autorités burkinabées ont relocalisé les camps des déplacés vers l'intérieur du territoire³¹.

L'aggravation de l'insécurité dans cette région sahélienne, déjà en proie à une extrême pauvreté, est imputée aux ressortissants maliens et nigériens, par les populations locales. Aussi, par crainte d'une stigmatisation de leur communauté, les Touaregs du Burkina s'attachent à se démarquer des réfugiés en provenance du Mali ou du Niger, ainsi que de l'idéologie qui anime les groupes rebelles étrangers³². Toutefois, à l'inverse d'autres pays de la sous-région, le Burkina n'est pas jusqu'ici travaillé par des tensions de type « ethno-régionaliste ». Aucune formation politique nationale ne joue par ailleurs dans ce registre-là³³.

1.1.2. Risques liés à la circulation et au trafic d'armes

Selon les estimations de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères (CNLPAL), il y aurait environ deux millions d'armes illégales en circulation au Burkina Faso, y compris des armes automatiques et des missiles légers³⁴. La mauvaise sécurisation des frontières constitue l'un des facteurs clé de la prolifération et du trafic transfrontalier d'armes légères dans le pays. Avant le conflit malien, ce trafic transfrontalier représentait déjà un défi important, avec 39% d'armes en provenance du Ghana, 6% du Mali et 19% de la Côte d'Ivoire³⁵.

26. *Ibidem*.

27. *Ibidem*.

28. C. Bourgneuf, S. Arutunian, « Le conflit au Mali peut-il déstabiliser le Burkina? », *Slate Afrique*, 6 juin 2012. <http://www.slateafrique.com/88579/le-conflit-au-mali-peut-il-destabiliser-son-voisin-le-burkina-mnla-ansar-dine-refugies>

29. *Ibidem*.

30. *Global security*, Tuaregs-Burkina Faso : <http://www.globalsecurity.org/military/world/war/tuareg-burkina-faso.htm>

31. *Ibidem*.

32. *Ibidem*.

33. Rapport sur les libertés civiles et politiques *Freedom House 2012*. <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2012/burkina-faso>

34. Déclaration du Rapporteur spécial des Nations unies, op.cit.

35. *Ibidem*.

Une initiative de la Commission visant à surveiller et à réprimer le trafic d'armes en provenance du Mali, dès le début du conflit dans le pays, a cependant été abandonnée en raison d'un manque de fonds³⁶. Une évaluation de l'impact du conflit malien et de la diffusion d'armes depuis le Mali vers le Burkina Faso reste donc à entreprendre.

Toutefois, dans ce contexte déjà marqué par l'instabilité de certains pays voisins – dont des États touchés par les conflits ces dernières années, comme la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger –, la porosité des frontières, associée à la circulation d'un nombre croissant d'armes, constitue un facteur évident de déstabilisation à venir pour le Burkina Faso. Ainsi, selon la CNLPAL, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) serait à l'origine d'une montée significative de la criminalité au dans le pays, marquée par les attaques à main armée contre les domiciles, sur les grands axes routiers, les violences dans les écoles et les quartiers, les vols, les viols et les coups et blessures volontaires entraînant souvent la mort³⁷. Les armes de fabrication artisanale joueraient également une part significative dans cet accès de violence, et constitueraient près de 66% des armes saisies dans le pays³⁸.

D'autre part, selon l'enquête nationale sur la prolifération des ALPC réalisée en 2008, 64% des personnes sondées admettaient que le Burkina connaissait un problème d'armes illégales³⁹. Un tiers d'entre eux ont même affirmé connaître des propriétaires d'armes qui ne sont pourtant pas membres des forces de l'ordre. Selon cette enquête, plusieurs raisons poussent la population à posséder illégalement des armes. 58% des enquêtés se disent prêts à posséder légalement des armes à feu pour protéger, en priorité, leur famille et 84% d'entre eux pour sécuriser leurs activités ou propriétés⁴⁰.

Cette vulnérabilité territoriale est aussi en partie liée aux déficiences persistantes des mécanismes de contrôle au sein même des forces de défense et de sécurité du Burkina, dont les responsabilités ont déjà été épinglées dans des rapports onusiens pour leur rôle probable dans les transferts illicites d'armes vers la Côte-d'Ivoire⁴¹. Le pays a également été mis en cause, en septembre 2012, dans une affaire de livraison d'armes supposée, via son territoire, au Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), implanté alors dans la région de Tombouctou, au Mali⁴². Cependant, cette information publiée par le magazine *Jeune Afrique*, citant les services de renseignement français, a été rejetée par les autorités burkinabées. Un sursaut semble néanmoins se profiler, à travers la volonté récente du gouvernement de redynamiser la Haute autorité de contrôle de l'importation des armes et de leur utilisation (HACIAU)⁴³.

36. *Ibidem*.

37. G. Kere, « Armes légères et de petit calibre : le secteur informel sensibilisé à la lutte contre leur prolifération », *Le Pays*, 16 décembre 2012. <http://www.lepays.bf/?ARMES-LEGERES-ET-DE-PETIT-CALIBRE>

38. « Une nouvelle commission pour lutter contre la prolifération des armes », *Sidwaya*, Agence d'Information du Burkina, 8 novembre 2011. http://www.aib.bf/spip.php?page=imprimer&id_article=308

39. W.M. Ouedraogo, « Lutte contre la prolifération des armes légères : un plan d'action en ligne de mire », *Sidwaya*, 11 juin 2012. <http://www.sidwaya.bf/quotidien/spip.php?article5684>

40. *Ibidem*.

41. J. Ncubé, « Côte d'Ivoire : le rapport caché de l'ONU », *Slate Afrique*, 25 mai 2011. <http://www.slateafrique.com/2297/cote-d-ivoire-le-rapport-cache-de-l-onu>

42. « Sahel: qui livre des armes au Mujao? », *Jeune Afrique*, 5 septembre 2012. <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2695p006-007.xml#9/>

43 Jacques Théodore Balima, « Burkina Faso : une Haute autorité pour contrôler l'importation des armes et leur utilisation », *Lefaso.net*, 18 août 2013. <http://www.lefaso.net/spip.php?article55479&rubrique0>

Créée en 2001 par le gouvernement burkinabé pour démontrer sa volonté de lutter contre la vente illicite d'armes et contrer les accusations sur les livraisons d'armes aux pays en conflits dans la sous-région, cette structure est restée jusqu'ici en léthargie. Composée de neuf membres issus des différents ministères en charge la Défense et de la Sécurité nationale, la HACIAU a pour mission principale le contrôle de tout transfert d'armes au Burkina Faso. Elle est donc chargée de la prévention de tout trafic illicite d'armes sur le territoire, de l'élaboration des certificats de destination et d'utilisateur final, de la collecte des données relatives aux transferts, et de l'établissement de l'inventaire de tous les types d'armes de guerre en dépôt au Burkina Faso⁴⁴. Selon les responsables de la HACIAU, intervenant lors d'un point de presse le 16 août 2013, l'inventaire des armes des forces de défense serait déjà effectif, il reste donc à recenser celles des forces de sécurité, en vue de constituer un fichier central des armes des forces de défense et de sécurité⁴⁵.

2. Les facteurs d'instabilité interne

Entre les mois de février et de juillet 2011, le Burkina Faso a connu sa plus grave crise institutionnelle depuis la prise du pouvoir par le président Blaise Compaoré en 1987⁴⁶. Cette crise s'est caractérisée par ses dimensions à la fois socio-économique, politique et sécuritaire, et dont les rebondissements pourraient hypothéquer la stabilité relative du pays qui perdure depuis deux décennies.

2.1. Gouvernance économique et sociale

2.1.1 Une demande sociale pressante

Il existe dans le pays une forte demande sociale, qui constitue un facteur de déstabilisation pour tout pouvoir en place qui ne répondrait pas positivement aux attentes de la population. En effet, en dépit d'un relatif retour au calme, la situation sociale reste tendue, avec le risque d'une répétition de la crise de 2011 : notamment en l'absence de réponse aux demandes d'amélioration des conditions de vie de différentes catégories sociales et de la persistance d'un chômage de masse touchant particulièrement les jeunes.

Les disparités sociales, de plus en plus flagrantes dans un contexte de croissance économique soutenue, sont des sources de frustrations et ont d'ailleurs été les catalyseurs des troubles survenus en 2011. Le mouvement de protestation sociale en faveur d'une meilleure gouvernance et d'une amélioration des conditions de vie de la population, a touché différents secteurs, dont l'éducation, la justice, l'administration, le commerce, l'armée, la police, les mines et le monde rural⁴⁷. Le mouvement de grogne avait démarré au mois de février par des émeutes estudiantines dans les grandes villes du pays, en réaction à la mort d'un étudiant, Justin Zongo, au cours d'une garde à vue⁴⁸.

44. *Ibidem*.

45. *Ibidem*.

46. D. Glez, « Les militaires sèment la terreur au Burkina », *Slate Afrique*, le 6 juin 2011, <http://www.slateafrique.com/2451/militaires-ement-la-terreur-au-burkina-faso>

47. D. Glez, « Compaoré lâché par sa garde rapprochée », *Slate Afrique*, 16 avril 2011. <http://www.slateafrique.com/1491/compaore-lache-par-garde-rapprochee>

48. D. Glez, « Koudougou, la ville burkinabè rebelle », *Slate Afrique*, 11 mars 2011. <http://www.slateafrique.com/811/koudougou-ville-rebelle-burkina-faso>

En réaction, le gouvernement avait ordonné la fermeture des universités et le gel des fonds destinés aux services étudiants. De mars à mai 2011, des soldats se sont mutinés en raison de salaires impayés, entraînant une période de pillage et de violence généralisée dans le pays. Dès le mois d'avril, les policiers et les enseignants avaient rejoint le mouvement, en réclamant de meilleurs salaires et conditions de travail. Le président burkinabè avait répondu à la mi-avril en remplaçant le Premier ministre et les responsables de la sécurité, et en s'attribuant à lui-même la direction du ministère de la Défense⁴⁹.

Le nouveau Premier ministre désigné, ainsi que le gouvernement formé en avril 2011, ont été chargés d'engager d'importantes réformes institutionnelles et politiques. Les troubles ont particulièrement affecté Bobo-Dioulasso, la deuxième ville la plus peuplée du pays, qui fut saccagée par les mutins pendant plusieurs jours au début du mois de juin, jusqu'à ce que les troupes d'élite y mettent fin. En juillet 2011, 217 chefs de la mutinerie ont été arrêtés et 566 soldats qui y ont pris part ont été révoqués⁵⁰. En août, trois policiers impliqués dans la mort de Justin Zongo ont été condamnés⁵¹.

Toutefois, les réponses ponctuelles apportées – notamment l'octroi de primes aux soldats pour le logement et la nourriture, l'abrogation de la taxe de développement communal, le dédommagement des commerçants pour la perte des biens, l'amélioration de la communication politique par une systématisation de points de presse et de tournées des ministres dans les provinces, etc. – n'ont pas touché aux causes structurelles de la crise⁵². En effet, selon le rapport de développement humain du PNUD 2013, environ 45% de la population du Burkina Faso vit toujours avec un revenu en dessous du seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale⁵³. Le taux le plus élevé de chômage est observé parmi les jeunes de la classe d'âge des 18-25 ans⁵⁴.

2.1.2 Une dynamique de croissance inégalitaire

En dépit de perspectives favorables, portées par une croissance attendue de 8 % pour 2012 contre 5,1 % en 2011, l'économie du Burkina Faso reste dans l'ensemble peu diversifiée et vulnérable à différents facteurs exogènes dont l'instabilité politique dans les pays voisins⁵⁵, les fluctuations des cours mondiaux des matières premières – or et coton pour l'essentiel – et les conditions climatiques⁵⁶. Le secteur agricole (coton, élevage, cultures vivrières) représente 35 % du PIB⁵⁷ et la filière coton emploie à elle seule près de 20 % de la population.

49. Rapport sur les libertés civiles et politiques *Freedom House* 2012.

<http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2012/burkina-faso>

50. « Burkina: vaste réorganisation de l'armée après des mutineries », *Slate Afrique*, 14 septembre 2011.

<http://www.slateafrique.com/40255/burkina-vaste-reorganisation-de-larmee-apres-des-mutineries>

51. Rapport sur les libertés civiles et politiques *Freedom House* 2012.

<http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2012/burkina-faso>

52. Saïdou Abdoul Karim, *Centre pour la gouvernance démocratique* (CGD), Burkina Faso, entretien 12 août 2013.

53. Rapport annuel du PNUD sur le développement humain, 2013.

<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/2013GlobalHDR/French/HDR2013%20Report%20French.pdf>

54. *African economic outlook* : <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/>

55. La crise en Côte d'Ivoire a constitué un facteur majeur du ralentissement économique au Burkina Faso, en 2010 et 2011, en raison de l'interdépendance qu'entretiennent les deux économies voisines. Voir T. Kouamouo, P. Airault, S. Ballong, B. Mieu, « Crise ivoirienne : jusqu'où ira l'onde de choc ? », *Jeune Afrique*, 27 janvier 2011.

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2611p071-074.xml0/>

56. *African economic outlook*, op. cit., idem.

57. *Ibidem*.

Les réformes entreprises dans ce secteur au cours des vingt dernières années ont permis d'améliorer la productivité, faisant du Burkina l'un des deux premiers producteurs et exportateurs de coton d'Afrique subsaharienne⁵⁸. Une filière extractive se développe cependant à la faveur de réformes structurelles – privatisations, réforme de l'impôt sur les sociétés, et adoption d'un nouveau code d'investissement –, favorables au secteur minier. La production aurifère est devenue la principale source de recettes d'exportation en 2011 avec 32,6 tonnes produites, contre 23 en 2010⁵⁹. En 2011, le Burkina comptait huit mines industrielles en activité. Cette poussée du secteur minier portant à 27 % la part du secteur secondaire dans le PIB nominal en 2011, contre 23 % en 2010⁶⁰. Plus de 60 entreprises internationales (australiennes, canadiennes, sud-africaines, etc.) participent aux activités d'exploration minière.

Toutefois, les retombées de l'exploitation des ressources naturelles restent très limitées sur l'économie burkinabée dans son ensemble et singulièrement pour les collectivités riveraines⁶¹. En effet, bien que l'exploitation minière donne droit aux paiements de taxes et de redevances, les montants perçus – 188,69 milliards de francs CFA en 2012 (environ 288 millions d'euros) – représentaient moins de 20% des recettes propres de l'État⁶². Ces recettes minières sont par ailleurs directement injectées dans le budget national où elles contribuent indistinctement à l'ensemble des activités de l'État. Il n'existe donc pas de mécanisme spécifique de gestion des revenus tirés des ressources minières ou d'affectation de ces ressources aux stratégies spécifiques d'un développement local⁶³.

De plus, l'activité minière ne contribue que très peu à la création d'emplois. On compte quelque 5 000 postes seulement, essentiellement de moindre qualification⁶⁴. Enfin, la multiplication du nombre de sites d'exploitation minière – près de 800 sites miniers artisanaux ouverts depuis 2007 – participe aussi à la pression foncière, dans un contexte de concurrence pour l'utilisation des terres dans les zones rurales. Les couches défavorisées de la population perçoivent la richesse générée par l'exploitation minière comme inégalement répartie, tandis que les conflits fonciers alimentent la frustration et le mécontentement politique⁶⁵.

2.1.3 L'hypothèque sécuritaire

Si le mécontentement profond au sein de la jeunesse a constitué l'un des catalyseurs de la crise de 2011, et demeure un facteur de risque dans un avenir proche, la grogne silencieuse ainsi qu'un sentiment de frustration au sein de l'armée, constitue, à terme, un autre facteur de nouvelles turbulences⁶⁶.

58. Rapport du FMI n° 13/26, janvier 2013. p. 19.

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2013/cr1326f.pdf>

59. African economic outlook: <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/>

60. *Ibidem*.

61. *Ibidem*.

62. *Ibidem*.

63. *Ibidem*.

64. *Ibidem*.

65. Y. Ladjji Bama, « Commune de Boromo : l'or de la division », *LeFaso.net*, 3 juillet 2013.

<http://www.atouhou.net/index.php?p=article&id=24283&titre=Burkina-faso/Commune-de-Boromo--L-or-de-la-division>

66. Entretien avec Rinaldo Depagne sur *West africa Democracy Radio* « La détention des mutins et le manque de justice menacent le pouvoir », 23 mai 2012.

La détention et le jugement d'au moins 300 militaires qui ont participé aux mutineries de 2011 – pour rébellion, viol, vol aggravé et pillage – laisse des stigmates au sein d'une armée divisée et qui partage en grande partie les griefs exprimés par la population⁶⁷. Bien que Blaise Compaoré, ait remplacé le chef d'État-major et se soit octroyé le portefeuille de la Défense, une réforme plus profonde de l'armée semble à l'évidence s'imposer à très court terme⁶⁸. Le secteur de la sécurité est un élément clé et un facteur d'aggravation possible de l'instabilité qui caractérise nombre d'États de la sous-région ouest-africaine⁶⁹. Cette fragilité étatique se manifeste le plus souvent par l'incapacité ou l'absence de volonté d'assurer aux populations les services élémentaires et vitaux dont la sécurité humaine⁷⁰.

Depuis son indépendance, le Burkina a connu onze régimes différents, dont sept ont suspendu la Constitution⁷¹. L'armée a occupé une place prépondérante dans l'évolution politique du pays, depuis le premier coup d'État mené par le général Sangoulé Lamizana⁷². L'appareil sécuritaire burkinabé se compose des forces armées, de la gendarmerie, de la police nationale, de la police communale et de la brigade des sapeurs-pompiers. Auxquelles il convient d'inclure la sécurité présidentielle, la justice, la garde pénitentiaire, la douane, les eaux et forêts, et dans une certaine mesure les sociétés de gardiennage et de sécurité privées. Les situations d'exception qui ont marqué la vie politique du Burkina Faso, ont contribué à brouiller la distinction entre les attributions, missions et rôles respectifs des différentes structures en charge de la défense et de la sécurité. La Constitution burkinabé du 2 juin 1991 a cependant restauré un régime de séparation des pouvoirs, en attribuant l'organisation et la gestion du secteur de la sécurité au pouvoir exécutif, tandis que son contrôle est assuré par les branches législative et judiciaire.

Toutefois, en dépit de ce nouveau cadre institutionnel et de l'ancrage des institutions représentatives, le pays se distingue encore par des carences dans les mécanismes de contrôle de son secteur de la sécurité, et dans la clarification des fonctions et responsabilités des différents acteurs. Aussi, les acteurs étatiques de la sécurité pâissent d'une image déplorable au sein du public, et sont décrits comme répressifs et vulnérables à la corruption, qui touche notamment la gendarmerie, la police, les services de douane et le système judiciaire⁷³. L'augmentation du taux de criminalité dans les zones urbaines – largement attribuée au haut niveau de pauvreté –, ainsi qu'à l'incidence croissante du crime organisé, est une traduction évidente de la crise latente du secteur de la sécurité.

67. « Burkina: le président Compaoré mène une délicate réforme de l'armée après les mutineries », *Slate Afrique*, 8 novembre 2011. <http://www.slateafrique.com/65063/burkina-le-president-compaore-mene-une-delicate-reforme-de-larmee-apres-les-mutineries>

68. Pascal Airault, « Les Burkinabè contre le projet de Sénat de Compaoré », *Jeune Afrique*, 13 août 2013. <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2743p031.xml0/>

69. M. Diallo, « La réforme du système de sécurité en Afrique de l'ouest ». http://www.ieps-cipsao.org/index.php?option=com_content&view=article&id=68:la-reforme-du-systeme-de-securite-en-afrique-de-louest&catid=39:partenariat&Itemid=58

70. Ibidem.

71. L. Yarga et H. Ouedraogo, « le Burkina Faso », In *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest : les défis à relever*, Alan Bryden, Boubacar N'Diaye et Funmi Oloisakin (dir. publ.), DCAF, Genève, p. 49.

72. Ibidem, p. 50.

73. L. Yarga et H. Ouedraogo, op. cit. p. 57.

2.2. Gouvernance politique : rupture du consensus institutionnel

Repères

Après vingt-six années passées à la tête de l'État, Blaise Compaoré est confronté à l'usure du pouvoir. En octobre 1987, le capitaine Compaoré renverse le capitaine Thomas Sankara, leader d'obédience panafricaniste, devenu l'icône de la renaissance africaine pour les jeunes générations. En 1991, le Burkina Faso adopte une nouvelle constitution qui consacre le retour au multipartisme. Systématiquement réélu aux différents scrutins présidentiels face à une opposition divisée, Blaise Compaoré a été reconduit en novembre 2010 pour un dernier mandat de cinq ans. La crise de légitimité que connaît le Burkina ravive l'héritage de la révolution. Le mythe sankariste incarne à nouveau un modèle de probité pour la jeunesse burkinabée, face aux extravagances et au luxe de la classe politique actuelle, discréditée par la patrimonialisation, la corruption dans l'appareil d'État et le gaspillage des ressources publiques.

En dépit d'une apparente reprise en main du pays par le pouvoir politique après les remous sociaux et les mutineries de 2011, le Burkina reste un pays fragile. La tenue sans difficultés majeures des élections législatives, couplées aux municipales en décembre 2012, n'a pas totalement apaisé le climat social et politique. Bien que ses suffrages se soient érodés au cours des scrutins successifs, le parti présidentiel, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), est sorti conforté des dernières élections en remportant la majorité des sièges, aussi bien à l'Assemblée nationale que dans les communes⁷⁴. Cependant, pour nombre d'observateurs, l'enjeu de ces élections pour le parti présidentiel, était non seulement de conforter sa majorité, mais aussi d'atteindre la majorité qualifiée des deux tiers, qui lui permettrait de procéder à une révision de la Constitution par voie parlementaire⁷⁵.

L'opposition burkinabée prête en effet au camp présidentiel l'intention de modifier l'article 37 de la Constitution limitant à deux mandats maximum la présidence de l'État, ce qui permettrait à Blaise Compaoré de se représenter à l'élection présidentielle de 2015⁷⁶. Avec 70 sièges remportés aux dernières élections, sur les 127 qui étaient à pourvoir, le parti présidentiel n'est finalement pas en situation de procéder seul à une révision constitutionnelle. Cependant, la création d'une deuxième chambre parlementaire pourrait y contribuer. Aussi, du Cadre de concertation sur les réformes politiques (CCRP) convoqué par les autorités au lendemain de la crise – mais boycotté par une partie de l'opposition et de la société civile – est né le projet de création d'une deuxième chambre parlementaire : un Sénat qui, selon le pouvoir burkinabé devrait renforcer le niveau de la démocratie dans le pays⁷⁷. Ce projet de mise en place d'un Sénat, pourtant aboli en 2002, est devenu le point de cristallisation de la tension politique entre l'opposition et le parti au pouvoir. Fort de sa majorité au sein des communes et collectivités territoriales, et du pouvoir de nomination d'un tiers des membres du Sénat par le Président, les partisans de Blaise Compaoré disposent ainsi d'un levier évident pour une éventuelle modification constitutionnelle⁷⁸.

74. « Elections couplées au Burkina : Le CDP résiste, l'UPC émerge », *Le Pays*, 9 Décembre 2012.

<http://lepays.bf/?ELECTIONS-COUPLEES-AU-BURKINA,8860>

75. Saïdou Abdoul Karim, Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), Burkina Faso, entretien, 12 août 2013.

76. D. Glez, « Compaoré: partira, partira pas? », *Slate Afrique*, 21 décembre 2011.

<http://www.slateafrique.com/79757/compaore-burkina-faso>

77. Saïdou Abdoul Karim, Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), Burkina Faso, entretien, 12 août 2013.

78. *Ibidem*.

Selon les résultats d'une enquête du Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), 52% des Burkinabés sont pourtant opposés à la création d'un Sénat en raison notamment de ses coûts de fonctionnement et de l'impact sur le budget du pays⁷⁹. Les Burkinabés se montrent par ailleurs attachés à la démocratie mais se disent moins satisfaits de son niveau et de la manière dont elle « fonctionne »⁸⁰.

Le 29 juin 2013, une marche de l'opposition et d'un vaste secteur de la société civile a eu lieu pour contester la mise en place du Sénat, qui cacherait selon ses opposants, le projet de révision de l'article 37 en vue d'une participation de Blaise Compaoré à l'élection présidentielle de 2015⁸¹. En réponse à la marche de contestation organisée par l'opposition, le parti présidentiel, le CDP, a organisé le 6 juillet à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, une marche « pour la paix et le développement », au cours de laquelle les partisans du président ont appelé à sa réélection en 2015⁸². Le 16 juillet, les journalistes des médias publics se mobilisaient à leur tour pour protester contre leurs conditions de travail et contre l'immixtion des autorités du ministère de la Communication dans le traitement de l'information⁸³.

Le 18 juillet, un mouvement dénommé « Le Balai Citoyen » a vu le jour à l'initiative de deux artistes engagés, Smokey et Sams'K Le Jah, en vue de « lutter contre la mal-gouvernance démocratique, politique, militaire »⁸⁴. Le 20 juillet, se mobilisait la Coalition contre la vie chère (CCVC), une plateforme d'organisations de la société civile, réputée pour sa dénonciation de la fracture sociale. Son meeting à Ouagadougou protestait contre le renchérissement du coût de la vie, mais également contre la situation de la gouvernance publique au Burkina⁸⁵.

Enfin, la publication de la lettre pastorale des responsables de l'Église catholique sur le malaise social perceptible dans la mobilisation contre la mise en place du Sénat, confirme un climat de rupture du consensus institutionnel et de crise de légitimité croissante. L'Église catholique dénonce notamment dans son analyse, « *la polarisation de la richesse au niveau d'un groupe qui se partage les pouvoirs politiques et financiers, la corruption et la patrimonialisation de l'État* »⁸⁶.

79. *Afro-Barometer*, « Les réformes constitutionnelles au Burkina Faso: perceptions des burkinabè », 18 février 2013. http://www.afrobarometer.org/files/documents/press_release/bur_r5_pr2.pdf

80. *Afro-Barometer*, « l'état de la démocratie au Burkina Faso », 12 février 2013. http://www.afrobarometer.org/files/documents/media_briefing/bur_r5_presentation1.pdf

81. Assanatou Baldé, « Burkina Faso : manifestations pour réclamer le départ de Compaoré », *Afrik.com*, 29 juin 2013. <http://www.afrik.com/burkina-faso-manifestations-pour-reclamer-le-depart-de-compaore>

82. Fulbert Paré, « Marche du CDP pour remise de message : Mission accomplie pour les deux parties », *Le Faso.net*, 7 juillet 2013. <http://www.lefaso.net/spip.php?article54961>

83. « Burkina Faso : les médias publics manifestent contre le pouvoir », *Afrik.com*, 17 juillet 2013. <http://www.afrik.com/burkina-faso-les-medias-publics-manifestent-contre-le-pouvoir>

84. Kardiatou Traoré, « Le balai citoyen veut nettoyer chez Compaoré », *Afrik.com*, 25 juillet 2013. <http://www.afrik.com/burkina-le-balai-citoyen-veut-nettoyer-chez-compaore>

85. Juvénal Somé, « Coalition contre la vie chère : Pas de marche, mais un meeting », *Lefaso.net*, 21 juillet 2013. <http://www.lefaso.net/spip.php?article55150>

86. « Situation nationale : Les évêques du Burkina mettent en garde contre la dégradation du climat social », *Le Faso.net*, 21 juillet 2013. <http://www.lefaso.net/spip.php?article55150>

Depuis le début des années 1990, le président burkinabé a tiré une part de sa légitimité de son rôle de médiateur dans les différends et conflits armés au sein des États de la région. En 2012 et 2013, le Président et le ministre des Affaires étrangères ont ainsi joué un rôle central dans les efforts de la CEDEAO pour arbitrer le conflit dans le nord du Mali, accueillant les négociations entre le gouvernement malien et les factions rebelles à Ouagadougou⁸⁷. Cette « externalisation de l'imputabilité politique⁸⁸ » a permis d'améliorer l'image politique et la crédibilité internationale du président burkinabé, en dépit d'un défi croissant de légitimité au Burkina Faso et dans la sous-région, en raison de relations ambiguës entretenues avec certains mouvements de rébellion et les réseaux djihadistes, à l'occasion de certaines médiation de paix⁸⁹.

Conclusion

En dépit de sa vulnérabilité géographique, le Burkina Faso n'a pas connu jusqu'ici de conflit armé interne, ni de propagation d'un conflit armé à travers ses frontières, de même qu'il échappe au phénomène de l'intolérance religieuse, de la radicalisation et de l'extrémisme violent au sein de sa population. Le pays reste cependant vulnérable à toutes ces menaces en raison de sa proximité géographique avec l'épicentre des turbulences sahélo-sahariennes, mais aussi de son enclavement et de la fragilité d'une économie dépendante des pays voisins et de ses ressources limitées. La fracture sociale, les tensions politiques et sociales montantes, notamment au sein d'une population jeune qui détient le plus haut niveau de chômage dans le pays, combinées au contexte d'instabilité dans la région, pointent la nécessité de répondre aux préoccupations sociales et d'améliorer la gouvernance locale. Dans une région déjà fragilisée par la crise malienne et le lent relèvement de la Côte d'Ivoire, la stabilité du Burkina Faso reste d'une importance stratégique majeure.

87. Malik D. Ouédraogo, « Burkina Faso: Compaoré, faiseur de paix ou marchand de guerre? », *Slate Afrique*, 9 décembre 2012. <http://www.slateafrique.com/91955/burkina-faso-blaise-compaore-faiseur-de-paix-ou-perturbateur>

88. Saidou Abdoul Karim, Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), op.cit. *Idem*.

89. Le Burkina Faso fait ainsi figure de terre d'accueil pour des opposants de la Côte d'Ivoire et du Mali, parmi lesquels les rebelles des Forces Nouvelles, le chef de file du MUJAO et les leaders du MNLA.

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération
au développement

Michel Luntumbue est chargé de recherche au GRIP dans l'axe « Conflit, sécurité et gouvernance en Afrique ». Ses travaux au GRIP portent sur l'amélioration de la sécurité humaine, la prévention des conflits et le renforcement de l'État de droit dans les pays d'Afrique centrale et occidentale.

Le **Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < www.grip.org >